

Plan national d'actions pour la Loutre d'Europe

Déclinaison régionale

Comité de pilotage régional des Pays de la Loire du 29/02/2016
de 9h30 à 12h30

Compte-rendu

Benoît Marchadour (LPO PDL), Jean-Christophe Brun (ONCFS) & Arnaud Le Nevé (Dreal PDL)

Présents :

Sébastien	Allard	EGIS	
Diane	Anxionnat	LPO 85	diane.anxionnat@lpo.fr
Loïc	Bellion	CPIE Loire Anjou	l-bellion@cpieloireanjou.fr
Jérémie	Belliot	Conseil départemental de Loire-Atlantique	jeremie.belliot@loire-atlantique.fr
Cyrille	Biegala	PNR Normandie-Maine	cyrille.biegala@parc-normandie-maine.fr
Régis	Bly	Conseil départemental de Loire-Atlantique	regis.bly@loire-atlantique.fr
Didier	Boisnault	DDT 49	didier.boisnault@maine-et-loire.gouv.fr
Rémi	Bouteloup	CPIE Mayenne Bas Maine	david.quinton@cpie-mayenne.org
Ludivine	Boutroue	Région Pays-de-la-Loire	ludivine.boutroue@paysdelaloire.fr
Jean-François	Bretau	Cerema	Jean-Francois.Bretau@developpement-durable.gouv.fr
Jean-Christophe	Brun	ONCFS – Délégation régionale	Jean-christophe.brun@oncfs.gouv.fr
Alain	Chalopin	Fédération régionale des chasseurs 49	frc-paysdelaloire@wanadoo.fr
Nicolas	Chenaval	GMB	nicolas.chenaval@gmb.bzh
Sabrina	Donger	CPIE Logné et Grand-Lieu	sabrina@cpie-logne-grandlieu.org
Émilie	Général	CEN	e.general@cenpaysdelaloire.fr
Gaëlle	Gilet	DDT 49	gaelle.gilet@maine-et-loire.gouv.fr
Xavière	Grosbois	ONCFS – Délégation interrégionale	xaviere.grosbois@oncfs.gouv.fr
Patrick	Guichard	DDTM 44	patrick.guichard@loire-atlantique.gouv.fr
Henri	Guillard	Dir Ouest	Henri.Guillard@developpement-durable.gouv.fr
Denis	Lafage	CEN	d.lafage@cenpaysdelaloire.fr
Arnaud	Le Nevé	Dreal Pays-de-la-Loire	arnaud.le-neve@developpement-durable.gouv.fr
Jean-Pierre	Lebossé	Dreal Pays-de-la-Loire	Jean-pierre.lebosse@developpement-durable.gouv.fr
Karine	Limanton	Conseil départemental de la Sarthe	karine.limanton@cg72.fr
Jean-Luc	Maisonneuve	Syndicat mixte EDENN	eden.natura@wanadoo.fr
Benoît	Marchadour	CRLPO	benoit.marchadour@lpo.fr
Richard	Maréchal	Conseil départemental de Maine-et-Loire	r.marechal@cg49.fr
Charles	Martin	Bretagne Vivante – SEPNEB	charles.martin@bretagne-vivante.org
Benjamin	Même-Lafond	LPO 49	benjamin.meme_lafond@lpo-anjou.org
Floriane	Merel	LPO 49	chirossc@lpo-anjou.org
Yann	Nicolas	Fédération de Maine et Loire pour la pêche et la	yann.nicolas@fedepeche49.fr
Vincent	Pereira	Eiffage Concessions	Vincent.PEREIRA@eiffage.com
Magali	Perrin	Mayenne Nature Environnement	mne.mperin@orange.fr
Alain	Texier	PNR du marais Poitevin	a.texier@parc-marais-poitevin.fr

Excusés : Patrick Blanchard (CRPF), Claire Chatagnon (MNE), Maud Courcelaud (AELB), Maëlle Camus-Ginger (Cofiroute), Guillaume Delaunay (PNR LAT), Stéphanie Hennique (LPO49), Rachel Khun (SFPEM), Olivier Lambert (ONIRIS), Benoit Le Galliot (ONEMA), Bastien Martin (PNR LAT), Didier Montfort (SFPEM), Fabrice Normand (CEN PDL), Étienne Ouvrard (GC PDL), Morgane Sineau (CPIE VSL) et Pascal Trintignac (SMIDAP).

Ordre du jour

09h30-10h00 – Introduction et tour de table (A. Le Nevé, Dreal)

10h00-11h40 – Actions 2015

- Rappel des objectifs et priorité (5 mn – B. Marchadour)
- retour général sur les actions mises en œuvre depuis le dernier copil (30 mn - B. Marchadour et Arnaud Le Nevé)
- mise à jour de la répartition de la Loutre d'Europe en Pays de la Loire : à l'échelle du maillage 10x10 (10 mn - B. Marchadour) et à l'échelle du bassin de la Loire (10 mn - J-C Brun)
- inventaires et expertise d'ouvrages d'art dans la vallée du Loir (15 mn – B. Marchadour)
- mortalité et réseau de collecteurs (15 mn - A. Texier, LNV)
- recensement des ouvrages spécifiques petite faune semi-aquatique et suivi des collisions sur le réseau DIRO (15 mn – J.-F. Bretaud, Cerema & H. Guillard, DIRO)
- Mesures compensatoires et suivi Loutre dans le cadre de l'observatoire de l'environnement de la LGV Bretagne Pays de la Loire (5 mn - V. Pereira, Eiffage)

11h45-12h00 – Actions 2016

- aperçu général des actions pour 2016 (15 mn - B. Marchadour, LPO PDL)

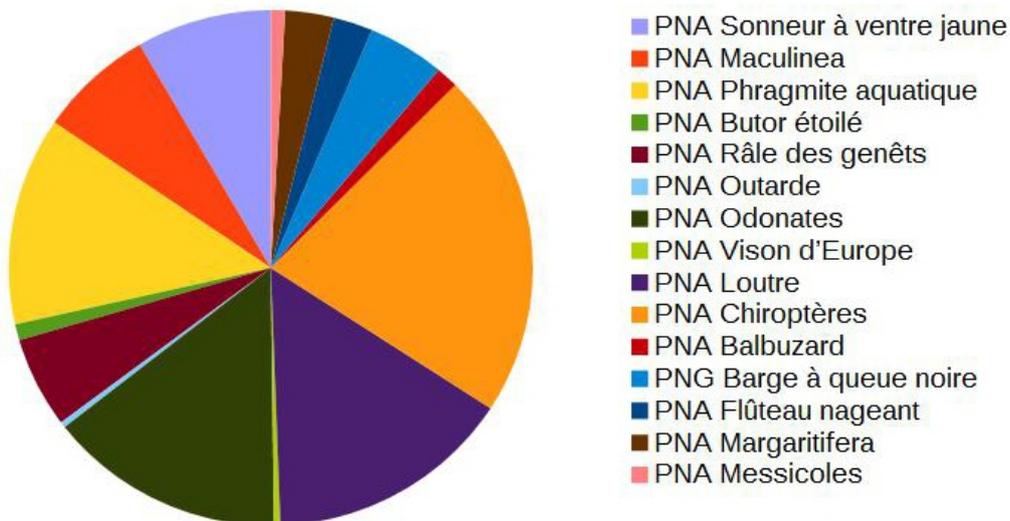
12h00-12h10 – Questions diverses et conclusion (A. Le Nevé, Dreal)

INTRODUCTION : LES PNA EN PAYS DE LA LOIRE

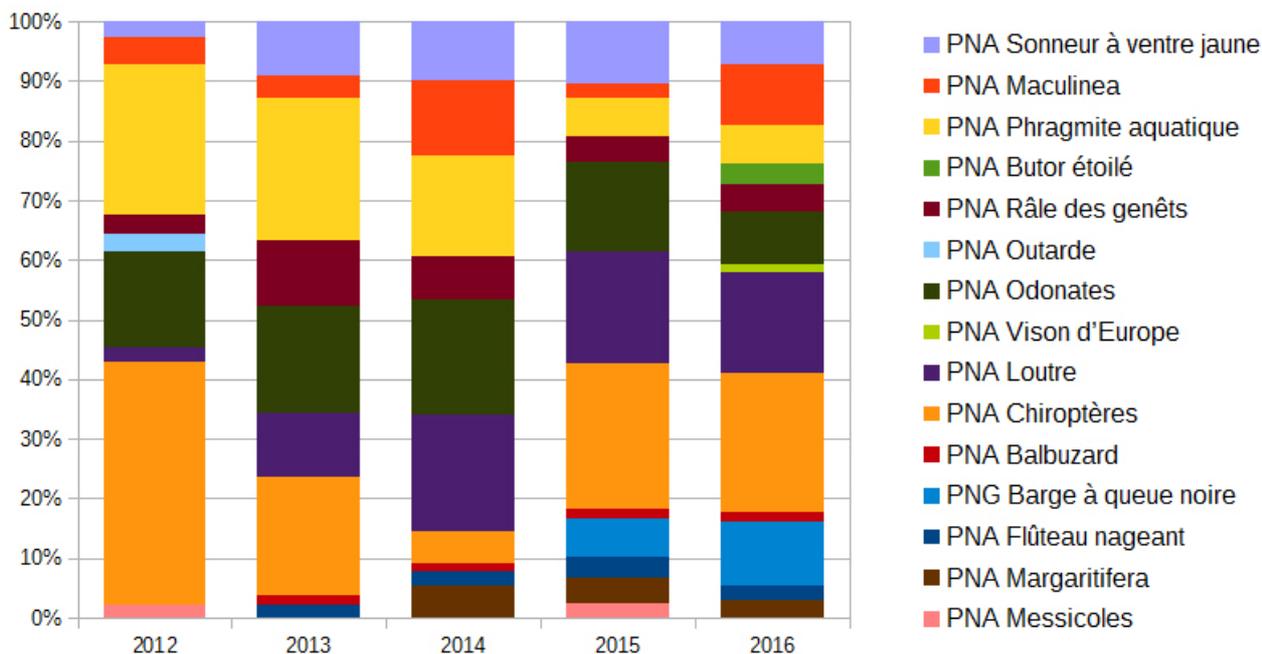
Le budget des PNA en Pays de la Loire

Parts relatives des PNA en Pays de la Loire de 2012 à 2016 (hors financements Natura 2000) : la Loure représente une part importante dans les PNA déclinés en région.

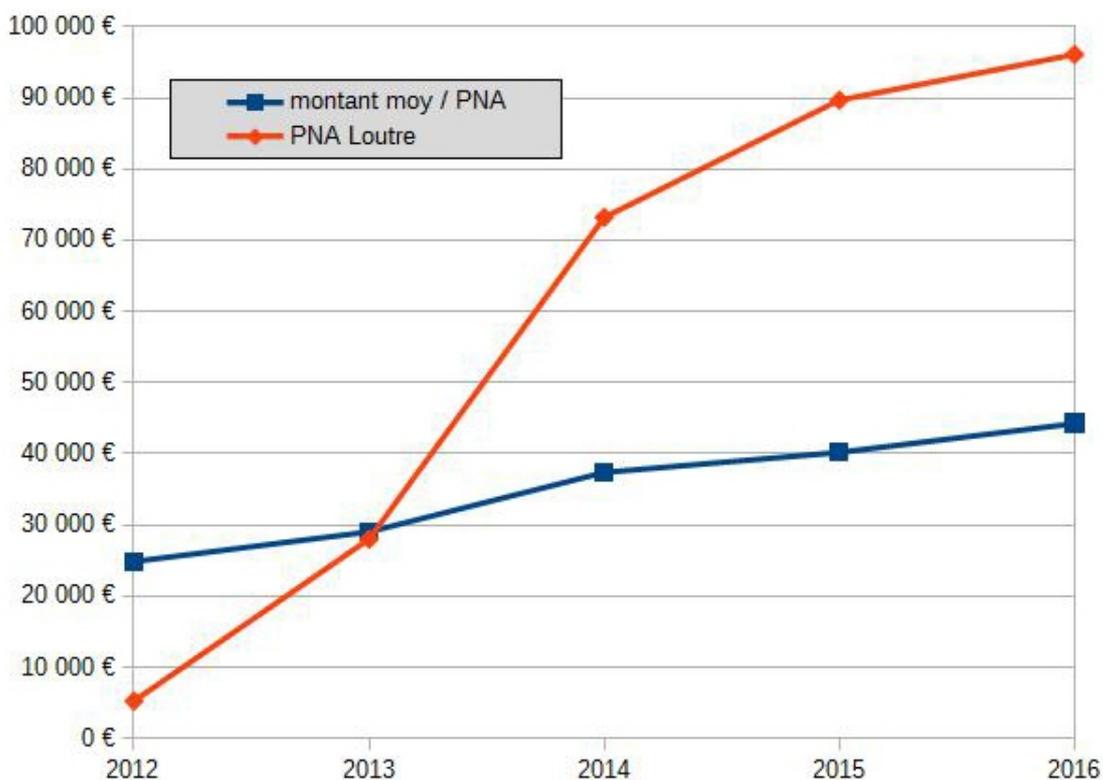
Budget des PNA de 2012 à 2016 en Pays de la Loire = 1 916 999 €



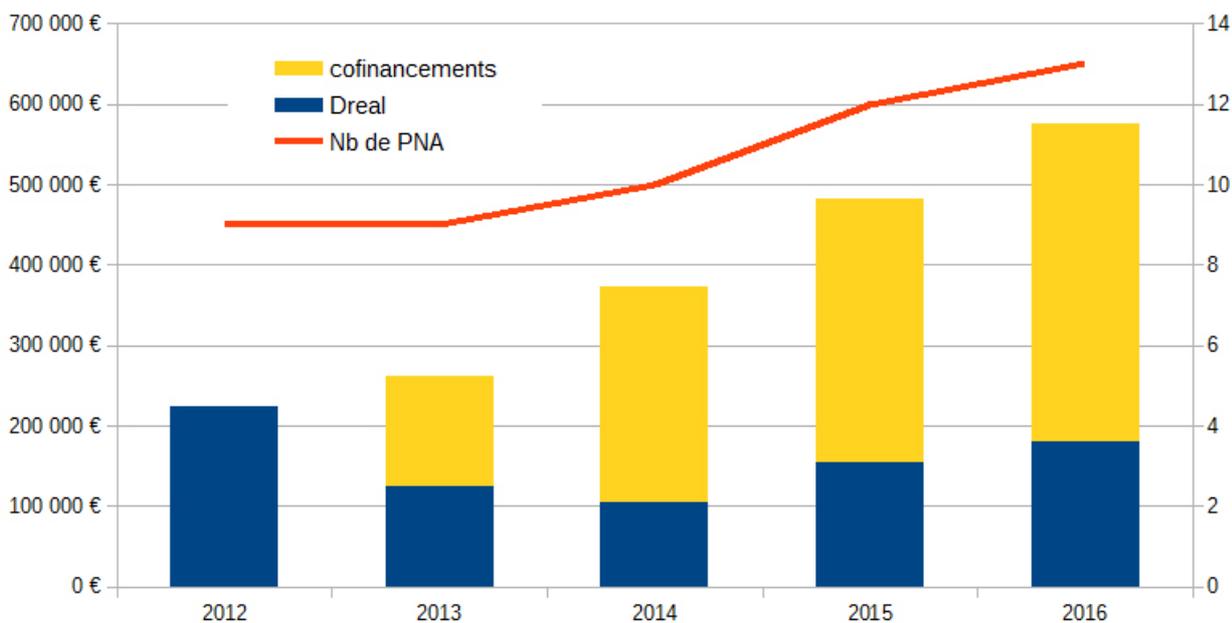
Parts relatives annuelles des PNA en Pays de la Loire de 2012 à 2016 (hors financements Natura 2000) : depuis 2012, le PNA Loure est décliné chaque année avec une part relative qui a augmenté entre 2014 et 2016 liée au travail d'animation et à la constitution d'un réseau régional d'acteurs.



Le budget moyen annuel par PNA augmente chaque année depuis 2012. Les moyens alloués au PNA Loutre ont augmenté depuis 2014 dans une proportion encore supérieure.



Cette évolution positive n'est pas liée aux moyens de l'État qui restent globalement constants depuis 2013 (figure ci-dessous) mais à la participation des partenaires financiers : Agence de l'Eau, Région des Pays de la Loire, départements, communes, quelques fonds privés sur certains PNA et l'autofinancement des structures porteuses des projets.



D'ailleurs, le budget de l'animation régionale du PNA Loutre, financé par la DREAL à la LPO Régionale, est de 7 000 € en 2013, puis 6 000 € de 2014 à 2016.

Ainsi entre 2014 et 2016, pour un euro investi par l'État sur un PNA, deux ou trois autres sont en moyenne investis par des partenaires, et pour le PNA Loutre en 2016, cette proportion est de 1 pour 8. Ceci fait des PNA des outils peu coûteux et efficaces, ce que la DREAL des Pays de la Loire a défendu au ministère dans le cadre de la réforme actuelle des PNA.

Et encore, ces chiffres ne tiennent pas compte du travail de certains partenaires comme le Cerema, la DIR-Ouest ou les Départements.

Pour cette raison, il est important que chaque porteur de projet communique bien chaque année à Benoît Marchadour les cofinancements avec lesquels il travaille. Cela permet de valoriser tout le monde et de défendre l'outil PNA dans un contexte de restrictions budgétaires.

L'actualité des PNA

La réforme des PNA en cours actuellement au ministère devrait aboutir à des propositions concrètes en juin 2016. Il est prévu que les DREAL soient consultées par le ministère entre temps.

Nous avons interrogé sur ce sujet, le 18 février dernier, Véronique Barthélémy qui pilote le PNA Loutre au niveau national à la DREAL Limousin. Voici sa réponse :

« Voici ce qui a été décidé : le PNA se transforme en PNA de conservation. Il s'agira du premier PNA de ce type. La DEB n'a pas encore d'expérience sur ce sujet et souhaite que l'on construise celui-ci avec elle afin de lancer ce nouveau type de PNA. Il sera élaboré d'ici le séminaire des 17 et 18 juin prochains, organisé à Limoges. Ce PNA sera une sorte de guide de bonnes pratiques listant les actions à mettre en oeuvre pour maintenir le bon état de conservation des populations de Loutre là où l'espèce se porte bien et où le mouvement de recolonisation est amorcé. Ce guide fera référence à des outils, notamment ceux élaborés dans le cadre du PNA actuel (des guides notamment). La SFPEM devrait conserver une partie de poste pour poursuivre certaines actions nationales (par exemple une cartographie dynamique de la présence de l'espèce). Les actions phares du PNA actuel ayant donné de bons résultats ou devant être développées seront listées : médiation pisciculture, havres de paix, collecte sur cadavres, identification des points noirs de mortalité routière, transparence écologique... nous n'avons pas encore réellement avancé à ce jour sur la rédaction de ce guide. Rachel Kuhn va élaborer un bilan 2016 et un bilan du PNA. Il a été décidé de ne pas réaliser une évaluation lourde et coûteuse du plan par une structure externe, comme cela se faisait jusqu'à présent. L'intérêt est limité, cela coûte cher et le temps est compté. L'animation du PNA est poursuivie dans sa forme actuelle jusqu'à fin juin. Puis elle continuera en fonction des actions du PNA de conservation par un pilotage DREAL ALPC (a priori moi) et une animation SFPEM (pas sur un ETP entier cependant). »

Autre actualité : le PNA Pollinisateurs sauvages devrait voir le jour prochainement. Il a cependant essuyé des critiques du CNPN sur la faiblesse des actions portant sur les néonicotinoïdes. Nous sommes dans l'attente de sa version finale.

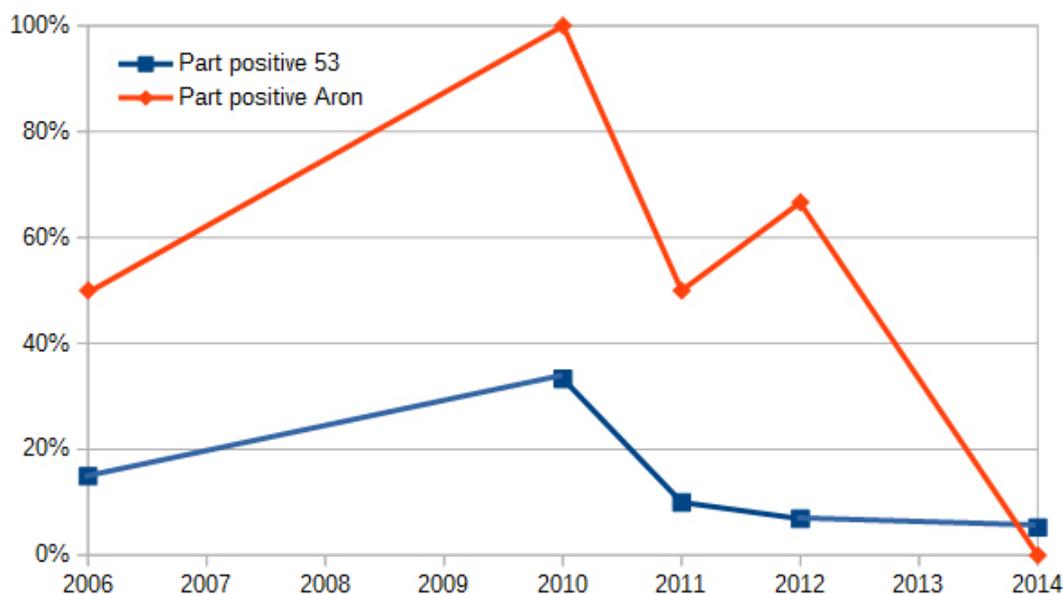
Rappel des actions menées en 2013 et 2014

2013 : LPO 72 – Recherche de la Loutre sur le bassin de l'Huisne

Résultats : 68 points négatifs, aucun positif. La question de la faiblesse des indices ou d'une véritable absence n'est pas tranchée.

2013 : MNE – La Loutre dans le département de la Mayenne : origine et répartition

Résultats : petite population très localisée ; diminution du nombre d'indices entre 2010 et 2013 après une hausse entre 2006 et 2010 (cf. graphique synthétique ci-dessous réalisé par la DREAL). La population de la Mayenne semble très fragile. La redécouverte d'indice sur la rivière Mayenne comme en 2010 permettrait d'être rassuré sur le statut de l'espèce dans ce département.



2014 : LPO 72 – Coordination du programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre en Pays de la Loire (2014 - 2015 -2016).

Résultats 2014 sur le front de colonisation : 297 points échantillonnés dont 18 positifs (53 % sur la Sèvres nantaise, 41 % sur le Don, 6 % sur la haute vallée de la Sarthe et du Sarthon).

2014 : LPO 49 – Analyse des points de collision sur le N249 et amélioration de son franchissement

Résultat : 13 points négatifs échantillonnés, aucun positif.

Site internet de la DREAL

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-pour-la-loutre-d-europe-a2109.html>

- lien vers le portail du PNA sur le site de la SFPEM,
- téléchargement de la déclinaison régionale 2012 – 2015,
- rappel des 4 objectifs prioritaires en Pays de la Loire :
 - amélioration des connaissances,
 - intégrer les corridors écologiques dans les documents de planification,
 - réduire la mortalité routière et dresser une cartographie des points noirs,
 - animer un groupe loutre.
- lien vers la vidéo « La Loutre et la pisciculture » (Fondation Nicolas Hulot)
- téléchargement du dépliant « havre de paix »,
- la liste des membres du réseau d'assistance technique,
- la liste des membres du réseau de valorisation des cadavres,
- les résultats du programme d'actions régionales en 2014 (dont expertises des ouvrages d'art),
- les CR des copils du 22 janvier 2013 et du 18 décembre 2014,
- le rapports d'activités 2013 et 2014.

RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRIORITÉS DÉFINIES SUITE AU DERNIER COPIL

- centralisation des données de loutres mortes par la LPO Pays de la Loire pour dresser la carte des points noirs de collision,
- mettre à jour la carte régionale de présence/absence par maille de 10 km x 10 km,
- débiter la cartographie des corridors écologiques sur la base des connaissances actuelles,
- poursuivre les inventaires sur les fronts de recolonisation (+ expertise d'ouvrages)
- poursuivre le suivi de la petite population de Mayenne,
- poursuite des programmes de requalification d'ouvrages par le Cerema, la Diro, Cofiroute et y participer le cas échéant,
- diffuser la plaquette « havre de paix » aux propriétaires riverains des cours d'eau et aux associations de propriétaires riverains,
- animer le réseau des collecteurs de cadavres,
- informer les piégeurs et les chasseurs par le biais de la formation annuelle des piégeurs et par des articles dans les revues locales de chasse,
- améliorer la communication réciproque entre la coordination du PNA et les DDT(M) par échanges d'emails plus fréquents sur les réunions et événements à enjeux Loutre,
- mettre sur le site internet de la DREAL l'annuaire des collecteurs et experts régionaux,
- mettre à jour la brochure « la loutre et le castor ».

RETOUR GÉNÉRAL SUR LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2015

Se référer au diaporama joint au compte-rendu ; seuls quelques commentaires sont repris ici.

Hiérarchisation des actions en Pays de la Loire :

7 actions sont en priorité 1

10 actions sont en priorité 2

5 actions sont en priorité 3 ; 4 sont non prioritaires

Action 2 : présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation

Les résultats de la 2^e année du programme d'actions régionales sur les fronts de colonisation (9 bassins hydrographiques au total) sont brièvement présentés. La proportion d'indices positifs demeure très faible même si le nombre de bassins versants positifs est en augmentation. Tous les points de 2014 ont été de nouveau suivis auxquels s'ajoutent 26 nouveaux points. Résultat : 29 points sont positifs sur 314. La prospection a lieu en mars-avril et à l'automne. Un délai de 15 jours est respecté après une crue pour laisser le temps aux loutres de re-marquer leur territoire.

Le bilan final de l'étude intégrera les données obtenues par ailleurs (observation, piégeage), y compris dans les secteurs où aucun indice positif n'a été trouvé.

Un suivi complémentaire par piège photo permettrait peut-être de mettre en évidence la présence

de la Loutre dans certains secteurs malgré l'absence de marquage ? À ce sujet, il est précisé qu'il vaut mieux mettre un piège photo sur différentes périodes de l'année plutôt que n'en privilégier qu'une seule, même plus longue. Techniquement, la robustesse actuelle des batteries des appareils photo permet d'envisager du piégeage sur un an.

Action 14 : mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre

L'étude nationale réalisée par le MNHN a été publiée en 2015. La méthode et les résultats obtenus ne sont pas transposables à une échelle régionale.

Étant donné le niveau de priorité élevée de cette action dans la déclinaison, il est convenu de réfléchir en 2016 à une méthodologie permettant d'identifier les secteurs clefs (notamment les corridors en tête des bassins versants) pour la recolonisation de l'espèce. L'objectif est de favoriser des projets sur ce thème pour 2017 (attention : dépôt des fiches-projet à la DREAL fin août 2016).

Action 17 : réduire la mortalité due aux collisions avec véhicules

De nombreuses expertises d'ouvrages sont réalisées dans les Pays de la Loire notamment dans le cadre d'études spécifiques. Il est à noter que le CD 49 réalise des expertises d'ouvrages en interne (traitant notamment de la problématique Loutre et mammifères aquatiques) et que le CD 44 souhaite élargir les expertises chiro menées par le GMB aux mammifères aquatiques.

Une synthèse plus exhaustive des expertises réalisées dans la région sera présentée au prochain copil.

La DREAL rappelle de faire remonter à Benoît Marchadour, à l'occasion du bilan annuel du PNA, toute information sur les initiatives entreprises ça et là en faveur de la Loutre, pour une prise en compte dans le rapport annuel d'activités du PNA qui permet une bonne valorisation de ces projets et des acteurs qui les portent.

Action 27 : Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires

À voir si besoin éventuel de formations des acteurs de la pêche, notamment en lien avec les piscicultures mais actuellement pas de problématique réelle identifiée dans les Pays de la Loire.

Les techniciens de rivière sont certainement des personnes à former car souvent sur le terrain. Ils accompagnent parfois les associations naturalistes lors des suivis mais il vaut veiller à bien les informer de ce type de démarche, à les inviter ainsi qu'à relayer les formations qui pourraient se dérouler sur certains territoires comme la formation annuelle à l'échelle du bassin de la Loire.

Action 20 : Créer des havres de paix dans les PDL

Des plaquettes de présentation de ce dispositif sont disponibles sur demande. Elle est téléchargeable sur le site internet de la DREAL.

Il serait sans doute pertinent de diffuser l'information par le biais des syndicats de rivière afin de sensibiliser et d'impliquer les citoyens riverains de cours d'eau.

MNE et Egis propose également de labelliser les sites acquis et aménagés pour la Loutre (catiche, gestion ripisylve) dans le cadre des mesures compensatoires de la LGV Bretagne PDL.

MISE À JOUR DE LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE D'EUROPE EN PAYS DE LA LOIRE

⇒ **À L'ÉCHELLE DU MAILLAGE 10X10 (B. MARCHADOUR)**

La nouvelle carte 2013-2015 montre que plusieurs bassins versants n'ont pas fait l'objet d'observation, malgré des recherches, alors que des indices avaient été trouvés auparavant. C'est notamment le cas du Layon, de la Loire, de l'Huisne et de la Vègre. D'autres bassins versants ont fait l'objet d'observations mais beaucoup moins nombreuses.

⇒ **À L'ÉCHELLE DU BASSIN DE LA LOIRE (J-C. BRUN)**

La brochure mise à jour est disponible auprès de JC Brun (ONCFS) et elle peut être téléchargée [ici](#). En conclusion, on a globalement pas de secteur déserté récemment.

INVENTAIRES ET EXPERTISE D'OUVRAGES D'ART DANS LA VALLÉE DU LOIR (M. SINEAU & B. MARCHADOUR)

Voir la présentation jointe à ce compte-rendu qui présente la démarche d'inventaire qui a été menée au niveau de ce bassin versant par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir où la Loutre a été découverte récemment. Par ailleurs, 52 ouvrages ont été diagnostiqués. Se pose la question de la communication de ce travail auprès des services des Conseils départementaux 72 et 49 ?

MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS (A. TEXIER, LNV)

Voir la présentation jointe à ce compte rendu.

Le réseau de valorisation des cadavres est actuellement en place. N'hésitez pas à diffuser largement l'info au sein de vos réseaux. Une note de présentation de ce réseau est disponible [ici](#).

La LPO régional centralise les données. Il est évoqué la question du partage de ces données. Il est demandé qu'il se fasse via l'outil de carte en ligne que la SFEPM doit développer dans le cadre du nouveau PNA, développée en collaboration avec le MNHN. Pour le Cerema, cette carte est un outil important qui permettra de porter à connaissance toutes les données de collision transmises au MNHN par conventionnement depuis 2015.

RECENSEMENT DES OUVRAGES SPÉCIFIQUES PETITE FAUNE SEMI-AQUATIQUE ET SUIVI DES COLLISIONS SUR LE RÉSEAU DIRO (J-F. BRETAUD, CEREMA & H. GUILLARD, DIRO)

Voir la présentation jointe à ce compte rendu.

Le but de la démarche initiée par la DIRO est de sensibiliser les agents et de les rendre acteurs de la problématique des collisions routières. Le protocole de relevé des collisions fonctionne bien grâce à une fiche distribuée à tous les centres et réclamée par la direction lors des bilans d'activités.

Concernant les collisions oiseaux qui sont les plus nombreuses recensées, la majorité concerne des rapaces nocturnes.

Le projet FIBRE du ministère en 2012 est maintenant achevé, bien qu'il reste quelques ouvrages à équiper de passage comme à Étel. La DIRO et le Cerema réfléchissent à des passages efficaces mais pas trop coûteux comme par exemple des pontons flottants lorsqu'il y a suffisamment de place pour les installer. À l'échelle de la Bretagne et des Pays de la Loire, 30 ouvrages sur 278 sont considérés par la DIRO comme étant prioritaire à l'équipement de passages à faune.

Le guide « banquette » du Cetra de 2005 sera mis à jour en 2017.

MESURES COMPENSATOIRES ET SUIVI LOUTRE DANS LE CADRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA LGV BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE (V. PEREIRA, EIFFAGE)

Les principales mesures mises en œuvre dans le cadre de la LGV sont rapidement présentées : équipement des ouvrages d'art liés à la LGV, acquisition de terrain dans le cadre des mesures compensatoires avec des actions telles que la pose de catiches et la gestion adaptée de la ripisylve. Dans le cadre de l'observatoire de l'environnement de la LGV, il est prévu de réaliser différents suivis de l'efficacité des mesures (jusqu'en 2036).

A l'heure actuelle, ces suivis concernent :

- le suivi des passages à faune (notamment le souhait d'utiliser des pièges-photo),
- des inventaires sur le Vicoin et ses affluents, en concertation avec MNE pour éviter les doublons avec le programme régional d'actions porté par la LPO 72 et la LPO régionale,
- une étude sur la génétique de la population de Loutre en Mayenne pour préciser ses affinités avec les populations les plus proches.

APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS POUR 2016 (B. MARCHADOUR, LPO PDL)

Voir la présentation générale du copil, jointe à ce compte rendu.

Liste des projets financés par la DREAL ou l'Agence de l'Eau de 2013 à 2016

Année	Maitre d'ouvrage	Projet	Dép	Budget total	Dreal	Agence de l'eau	Région et départements	Autofinancement
2013	CRLPO	Animation de la déclinaison régionale du PNA Loutre		7 000 €	7 000 €			
2013	LPO 72	Recherche de la Loutre d'Europe sur le bassin versant de l'Huisne	72	14 625 €		10 237 €		4 388 €
2013	MNE	La Loutre d'Europe dans le département de la Mayenne : origine et répartition	53	6 400 €		4 480 €	640 €	1 280 €
2014	LPO 72	Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe en PDL en 2014 (programme 2014-2016)		60 692 €		37 682 €	23 002 €	8 €
2014	LPO 49	Analyse et proposition d'amélioration d'une rupture majeure de continuité « Loutre » sur la N249 à l'ouest du Maine-et-Loire	49	6 524 €		4 564 €		1 960 €
2014	CRLPO	Animation du PNA Loutre		6 000 €	6 000 €			
2015	LPO 85	Impact de la mortalité routière sur la faune sauvage pour le département de la Vendée	85	13 700 €	9 590 €		4 110 €	
2015	Bretagne Vivante – SEPNB	Identification et suivi des points noirs de mortalité de la faune sur les routes en 44 (volet 1 sur 3 ans)	44	18 050 €	5 000 €		9 600 €	3 450 €
2015	CPPIE VSL	Répartition de la Loutre sur le bassin du Loir entre Bazouges et Vaas et expertise des ouvrages hydrauliques sous route	72	9 000 €		6 300 €	2 700 €	
2015	CRLPO	Animation du PNA Loutre		6 000 €	6 000 €			
2015	LPO 49	Préservation de la Loutre sur le Thouet et ses affluents	49	4 520 €		3 160 €	1 360 €	
2015	LPO 72	Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe en PDL en 2014 (programme 2014-2016)		38 410 €		23 853 €	14 557 €	
2016	CPPIE Logne et Grand Lieu	Connaissance et conservation de la Loutre d'Europe et du Campagnol amphibie dans la vallée de la Logne, 2016 – 2018	44	23 513 €		9 405 €	12 932 €	1 176 €
2016	CRLPO	Animation du PNA Loutre		6 000 €	6 000 €			
2016	LPO 85	Étudier la répartition et l'utilisation de l'espace côtier de la Loutre d'Europe en Vendée	85	9 845 €		6 900 €		2 945 €
2016	LPO 72	Programme régional d'actions pour la préservation de la Loutre d'Europe en PDL en 2014 (programme 2014-2016)		32 690 €		20 300 €	12 390 €	
2016	CPPIE VSL	Répartition de la Loutre sur le bassin du Loir entre Vaas et Château-du-Loir et expertise des ouvrages hydrauliques sous route	72	10 900 €		8 720 €	2 180 €	
2016	Bretagne Vivante	Identification et suivi des points noirs de mortalité de la faune sur les routes en 44 – 2015-2017	44	13 150 €	5 000 €		3 300 €	4 850 €